

# Le référentiel des sociétés du savoir comme alternative à celui de l'économie du savoir



Jean Bernatchez, Ph.D.  
Professeur – UQAR  
10 mai 2011

Colloque *Une autre science est possible*  
79e Congrès de l'ACFAS

# Plan de l'exposé

---

## **(1) Présentation de mes chantiers de recherche**

*thèmes – méthodes – théories*

## **(2) Présentation du référentiel dominant de l'économie du savoir**

*Il inspire les politiques publiques actuelles des pays industrialisés.*

## **(3) Présentation du référentiel alternatif des sociétés du savoir**

*Comment peut-il être traduit « ici et maintenant » ?*

## Thèmes

Analyse des politiques publiques de la valorisation commerciale de la recherche universitaire au Québec au plan éthique (FQRSC, 2009-2012)

Analyse des politiques institutionnelles de la recherche universitaire au Québec depuis 1960 (CRSH, 2010-2013)

## Méthodes

analyse documentaire – entrevues semi-dirigées – observation participante

# Analyse des politiques

---

L'analyse des politiques est un champ **transdisciplinaire** qui s'est affranchi de la discipline mère. Elle vise à **reconstituer** les politiques afin de les rendre compréhensibles. Elle cherche à **faire avancer les connaissances** (préoccupation savante, dimension scientifique) et à **améliorer l'action** (préoccupation experte, dimension normative).

Une politique publique vise à **créer de l'ordre dans un secteur**. Elle concerne ce qu'un gouvernement décide de faire (ou de ne pas faire, mais de façon consciente) en lien avec avec une situation donnée, souvent définie comme un problème, soit un écart entre une situation vécue et une situation souhaitée.

**Au plan de l'action**, une politique publique « est faite d'activités orientées vers la solution de problèmes publics dans l'environnement, et ce par des acteurs politiques dont les relations sont structurées, le tout évoluant dans le temps » (Lemieux, 2002, 7).

**Au plan des idées**, une politique publique est aussi un espace au sein duquel les acteurs « vont construire et exprimer un rapport au monde qui renvoie à la manière dont ils perçoivent le réel, leur place dans le monde et ce que le monde devrait être » (Muller, 2000, 195).

# Deux inspirations théoriques

---

**L'approche cognitive** des politiques repose sur le postulat selon lequel les politiques publiques sont le fruit d'interactions sociales qui donnent lieu à la production d'idées, de représentations et de valeurs communes. Elle repose sur la notion de **référentiel**, c'est-à-dire la « vision du monde » qui inspire la politique. (Muller *et al.*)

**La gouvernétique** est la branche politique de la systémique. Elle postule un écart à combler entre une situation et une norme. Les politiques se présentent comme des efforts de régulation des environnements par les acteurs politiques. Cette joute entre les acteurs vise le contrôle des ressources. Le concept central est celui de **dynamique**. (Lemieux *et al.*)

Les économies fondées sur le savoir reposent sur la production, la diffusion et l'utilisation du savoir et de l'information (OCDE, 1996). La notion est née du rôle accru du savoir dans la croissance économique. L'importance du savoir comme **capital humain** (Becker, 1964) est reconnue.

Le capital humain s'acquiert par l'éducation, se préserve par la formation continue et apporte des dividendes qui se mesurent par une augmentation de la productivité. Le **capital savoir** est une dimension du capital humain. La gestion de la connaissance vise à organiser ce capital savoir de manière à produire de la valeur ajoutée. Le marché de l'emploi commande un accroissement de la demande de travailleurs qualifiés.

# Privatisation des savoirs

---

Les économies fondées sur le savoir reposent sur le principe de la concurrence entre les États et sur celui de la **privatisation des savoirs**, nécessaire pour renforcer la compétitivité des pays. Dans ce contexte, les concurrents sont surtout les pays émergents.

En milieu universitaire, la privatisation du savoir se traduit dans la chaîne de valorisation commerciale des réalisations de recherche (brevets, licences, entreprises dérivées). Elle repose principalement sur **l'innovation technologique**.



# Innovation technologique

---

**L'innovation technologique de produit** vise la mise au point / commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés.

**L'innovation technologique de procédé** vise la mise au point / adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou améliorées.

**Innovation de rupture** : modifie les conditions d'utilisation ou s'accompagne d'un bouleversement technologique (du VHS au DVD).

**Innovation incrémentale** : ne change pas la dynamique d'une industrie, ne requiert pas un changement de comportement, mais apporte une amélioration sensible (exemple : souris d'ordinateur à bille et optique).

Une autre « vision du monde » suppose le développement de sociétés du savoir, sociétés au pluriel, ce qui engage à la reconnaissance de la **diversité culturelle**. Au cœur de ces sociétés, il y a la capacité de produire et d'utiliser l'information en vue de créer et d'appliquer les connaissances nécessaires au **développement humain**.

Les sociétés du savoir reposent sur une vision qui englobe les notions de pluralité, d'intégration, de solidarité, de participation. Elles reposent sur les droits de l'homme, le respect de la vie privée et de la dignité humaine, et la solidarité entre les peuples et en leur sein.

# Socialisation des savoirs

---

**La liberté d'expression et la coopération** sont les fondements sur lesquels reposent ces sociétés. L'accès universel à la connaissance est un préalable, ce qui suppose des stratégies de lutte contre la pauvreté. Il faut mettre fin à la fracture numérique avec l'usage de logiciels libres.

Une **fracture cognitive** sépare le Nord et le Sud. Le savoir tend à devenir un principe d'exclusion conférant le pouvoir à ceux qui le détiennent. La commercialisation des résultats de la recherche restreint l'accès à la connaissance, aussi faut-il adopter une voie intermédiaire conciliant le droit au savoir et la protection de la propriété intellectuelle.

## Trois types d'initiatives

---

L'UNESCO convie à privilégier trois types d'initiative, autant de piliers pour instaurer les sociétés du savoir. (1) Il faut **valoriser les savoirs existants** : des efforts doivent être déployés pour repérer les savoirs autochtones, les rendre accessibles et les intégrer. (2) Il faut instaurer une **démarche participative** à l'accès aux connaissances et favoriser l'émergence de nouvelles formes de concertation : agoras, forums publics et conférences de citoyens. (3) Il faut prévoir une **intégration des politiques du savoir**, lesquelles sont souvent sectorielles et particulières, et clarifier les finalités de ces politiques pour qu'elles soient convergentes avec celles du bien commun et du développement durable.

## « Ici et maintenant »

---

Économie du savoir et sociétés du savoir : il s'agit là de **types idéaux** (au sens wébérien) et non pas de phénomènes observés de façon aussi marquée et définitive.

De façon pragmatique, et considérant la situation actuelle au plan des politiques publiques du savoir au Québec et au Canada, il est possible de concilier, jusqu'à un certain point, ces deux réalités.

Il faut cependant que les acteurs qui adhèrent au référentiel des sociétés du savoir se fassent porteurs et promoteurs de cette « vision du monde » qui est presque totalement évacuée des politiques publiques actuelles.